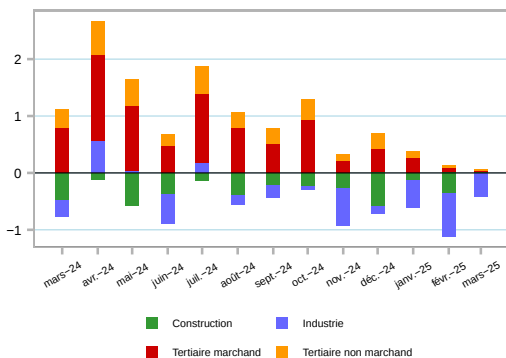


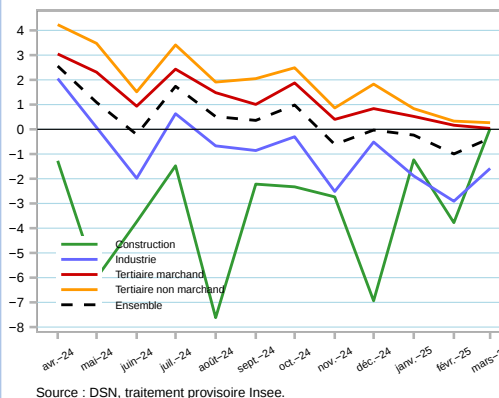
**Activité économique**

Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



**Heures rémunérées**

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



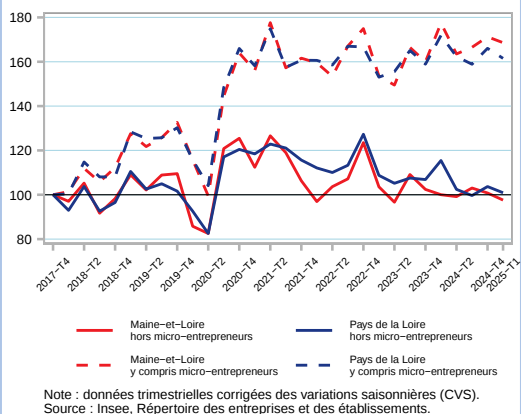
En mars 2025, en Maine-et-Loire, le volume d'heures rémunérées est inférieur de 0,4 % à son niveau de mars 2024, après -1,0 % en février 2025. Sur un an, il augmente légèrement dans le secteur tertiaire non marchand (+0,3 %). Il est stable dans le secteur tertiaire marchand, secteur qui comprend le plus grand nombre d'heures, ainsi que dans la construction. En revanche, il reste en baisse dans l'industrie (-1,6 %).

Au niveau régional, le volume d'heures rémunérées est au même niveau qu'en mars 2024.

Au 1er trimestre 2025, en Maine-et-Loire, les créations d'entreprises baissent de 2 %. Hors micro-entreprises, les créations baissent de 3 %.

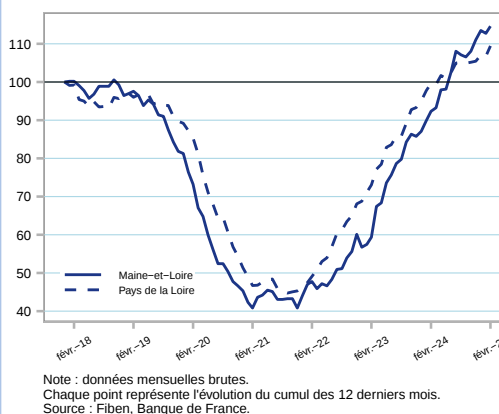
**Créations d'entreprises**

Indice base 100 au 4ème trimestre 2017



**Défaillances d'entreprises**

Indice base 100 en décembre 2017



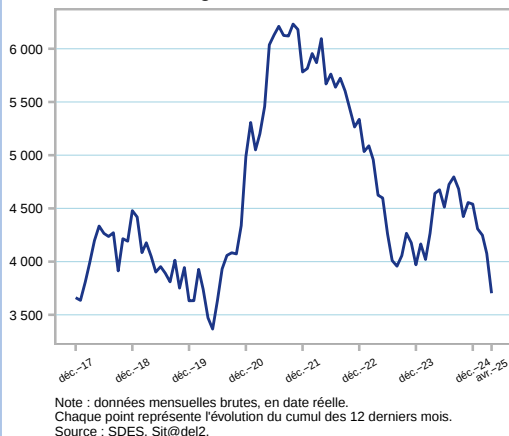
En février 2025, les défaillances d'entreprises cumulées depuis 12 mois sont en hausse : +2 %, contre +3 % au niveau régional. Sur un an, elles augmentent de 24 %.

Après avoir atteint un niveau historiquement bas en 2021 avec la mise en place, puis le maintien, des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances dépasse de 17 % son niveau d'avant crise de février 2019.

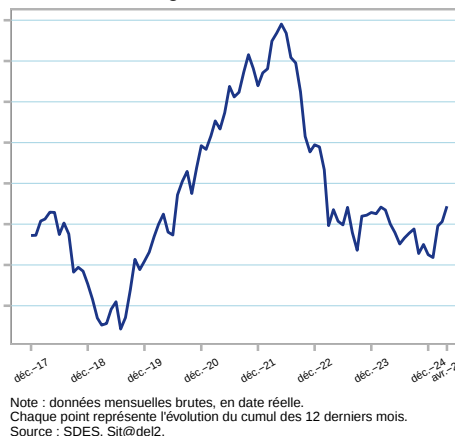
Fin avril 2025, 3 700 logements sont commencés (mis en chantier) en cumul sur un an en Maine-et-Loire. Le niveau cumulé est en baisse : -9,2 %, après -4,0 % le mois précédent. Les niveaux sont légèrement supérieurs à ceux enregistrés en 2019 avant la crise sanitaire.

Fin avril 2025, 5 220 logements sont autorisés en cumul sur un an en Maine-et-Loire. Le niveau cumulé est en hausse : +3,8 %, après +1,1 % le mois précédent. Les niveaux sont légèrement supérieurs à ceux enregistrés en 2019 avant la crise sanitaire.

**Logements commencés**

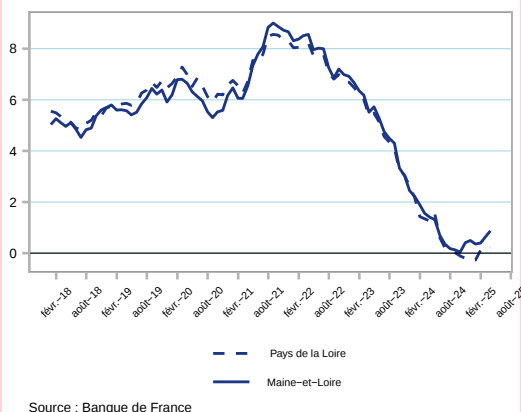


**Logements autorisés**



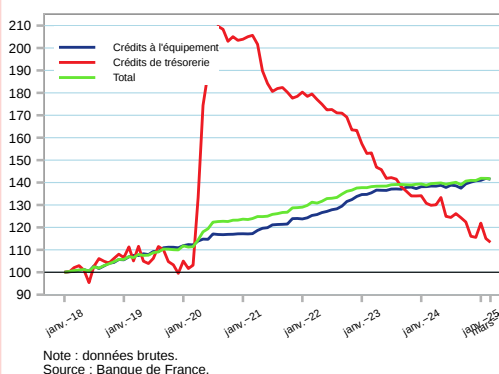
**Crédits à l'habitat**

Taux de croissance annuel des encours de crédits à l'habitat (en %)



**Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels en Maine-et-Loire**

Indice base 100 en décembre 2017

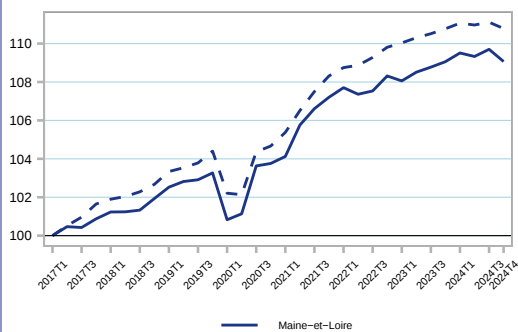


En mars 2025, les encours de crédits à l'habitat en Maine-et-Loire augmentent sur un an : +0,9 %, contre +0,2 % au niveau régional. La tendance à la baisse semble s'inverser, portée par l'assouplissement de la politique monétaire amorcé en juin 2024 par la BCE, et son impact sur les taux de crédits immobiliers.

En mars 2025, les crédits accordés aux entreprises de Maine-et-Loire pour leur trésorerie diminuent de 1 %, contre +3 % au niveau régional.

**Évolution de l'emploi salarié**

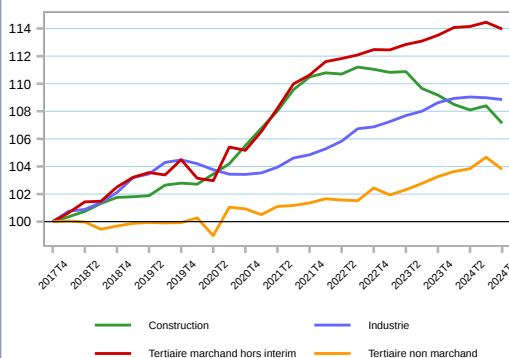
Indice base 100 au 4ème trimestre 2017



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.  
Source : Insee, estimations trimestrielles (Urssaf, Dares, Insee)

**Évolution de l'emploi salarié par secteur**

Indice base 100 au 4ème trimestre 2017



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.  
Source : Insee, estimations trimestrielles (Urssaf, Dares, Insee)

Au 4ème trimestre 2024, en Maine-et-Loire, l'emploi salarié se replie : -0,6 %, après +0,3 % au trimestre précédent. Au niveau régional, la baisse est plus modérée (-0,3 %).

Au 4ème trimestre 2024, en Maine-et-Loire, l'emploi salarié est quasi stable dans l'industrie (-0,1 %). Il se replie dans la construction (-1,2 %), dans le tertiaire non marchand (-0,8 %), ainsi que dans le tertiaire marchand hors interm (-0,4 %).

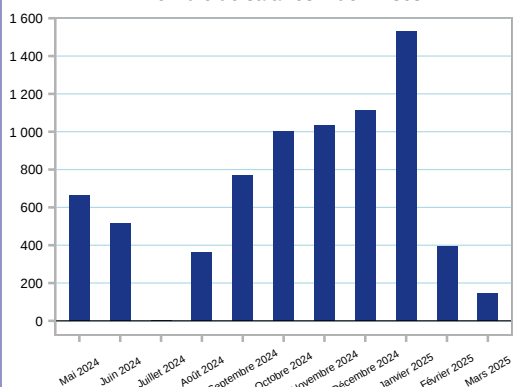
En mars 2025, en Maine-et-Loire, 150 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 390 en février et 1 530 en janvier.

En février 2025, en Maine-et-Loire, l'emploi intérimaire est en baisse par rapport au mois précédent : -1,9 %, contre -1,5 % au niveau régional. L'emploi intérimaire recule légèrement dans la construction (-0,4 %). La baisse est plus prononcée dans le tertiaire (-1,0 %), et surtout dans l'industrie (-2,9 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C est en baisse en avril 2025 : -0,9%, contre -1,7% au niveau régional. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue : -3,4 %, contre -2,5 % au niveau régional après de nettes hausses le mois précédent. La mise en place de la loi pour le plein emploi à partir de janvier 2025 perturbe la comptabilisation des DEFM. Les évolutions observées ne reflètent pas la situation conjoncturelle du marché du travail.

En avril 2025, les offres d'emploi collectées par France Travail diminuent par rapport au mois précédent. Elles sont supérieures de 4 % à leur niveau d'avril 2024, après +6 % en mars. Au niveau régional, elles sont inférieures de 11 % à leur niveau d'avril 2024.

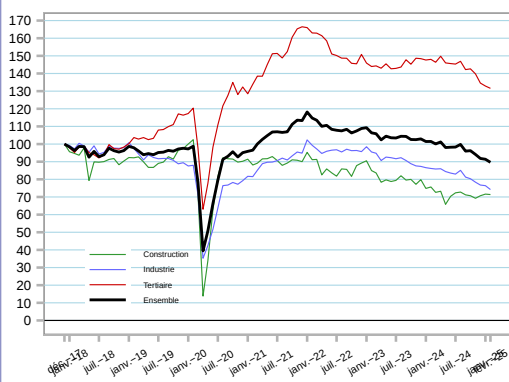
**Activité partielle :  
nombre de salariés indemnisés**



Source : Drets Pays de la Loire.

**Évolution de l'emploi intérimaire**

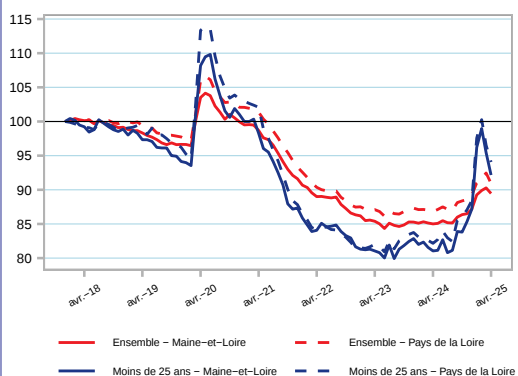
Indice base 100 en décembre 2017



Note : Effectifs ETP localisés à l'établissement utilisateur.  
Source : Dares, exploitation des déclarations sociales nominatives (DSN).

**Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC**

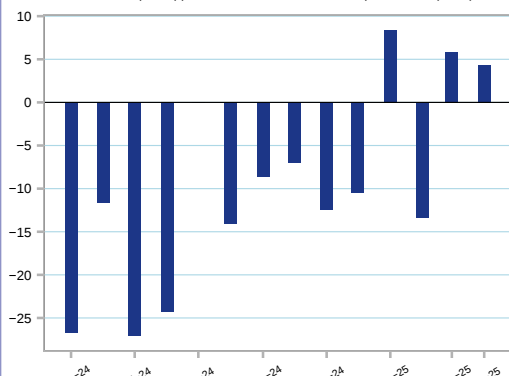
Indice base 100 en décembre 2017



Note : données CVS.  
Source : France Travail – Dares.

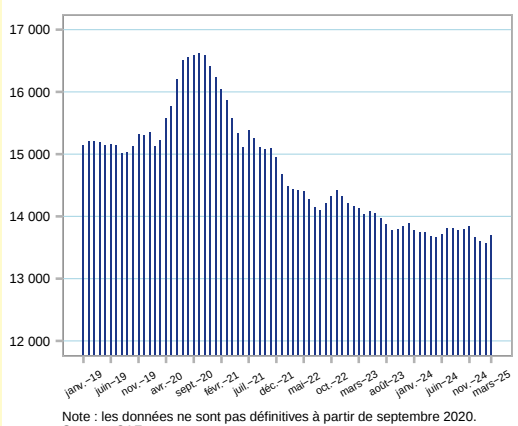
**Offres déposées à France Travail**

Évolution par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Source : France Travail Pays de la Loire.

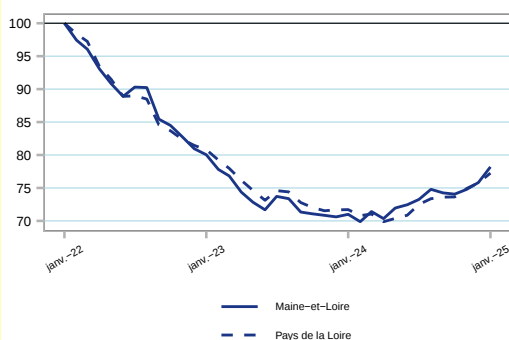
**Bénéficiaires du RSA**



Note : les données ne sont pas définitives à partir de septembre 2020.  
Source : CAF.

**Bénéficiaires de l'ASS  
(allocation de solidarité spécifique)**

Base 100 en Base 100 en janvier 2022



Note : Données brutes.  
Champ : DEFM de catégories ABC  
Source : France Travail.

En mars 2025, 13 690 personnes bénéficient du RSA, soit une hausse de 1,0 % par rapport au mois précédent (contre +0,4 % au niveau régional). Le nombre de bénéficiaires reste inférieur de 0,3 % à son niveau de mars 2024.

En janvier 2025, en Maine-et-Loire, 2 040 demandeurs d'emploi bénéficient de l'ASS, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits. Le nombre de bénéficiaires est en hausse : +3,1 %, contre +2 % au niveau régional.